

Coreps

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Compte-rendu du Comité de pilotage du 10 octobre 2024

Participants

Edward de Lumley – DRAC
Igor Boiko – Région Sud
Jérémie Choukroun – DRAC
Nadia Inoubli – DRAC
Céline Porro - DRAC
Aurélien Kroepflen – DRAC
Flora Jeanneau - DGCA
Hugues Decarnin – Région Sud
Nathalie Anton – Arsud
Gilles Pagès – Arsud
Anaïs Le Floch – Arsud
Magali Blain – Arsud
Julien Chauvet – Arsud
Astrid Focké – France Travail
Saliha Lahmaïdi – France Travail

Magali Braconnot - SFA CGT
Claire de Causans - FNCC
Romain Coudène - CD13
Marie Didier - Syndeac
René Fontanarava - CFDT
Eve Lombard - France Festival
Agnès Loudes - SNSP
Claire Massabo - Synavi
Romarc Matagne - SNSP
Muriel Mimran - La Scène indépendante
Fred Mühl Valentin - UNES13
Patrice Poulain - Profedim
Laurence Recchia - Fevis
Florian Salazar-Martin - FNCC

Ordre du jour

- Bilans et perspectives des travaux 2024 du COREPS : Droits culturels, Transition écologique, Emploi-formation-insertion.
- Proposition de nouvelles thématiques de travail pour 2025 : Travail illégal et Education artistique et culturelle.

Objectif : d'ici le 15 novembre 2024

A partir des conclusions des travaux présentés et des propositions de nouvelles thématiques à mettre au travail, les organisations professionnelles sont invitées à faire part de leur proposition, objectifs, points de vigilance **par mail avant le 15 novembre 2024**. Ces retours permettront de bâtir le plan d'action 2025 qui sera proposé à la séance plénière du 5 décembre 2024.

Droits culturels

Synthèse

Organisation d'une journée professionnelle le 21 mars 2024, animée par le Réseau Culture 21.

24 participants parmi des compagnies, des lieux, des collectivités avec au programme :

- Temps d'appropriation des Droits culturels avec une mise en jeu des notions d'« Identité » de « diversité » et de « Communauté »
- Analyse d'un cas concret par le prisme des droits culturels
- Présentation du contrat de Résonance

A compléter par les participants > [Questionnaire d'évaluation de la journée droits culturels \(google.com\)](#)

Ressources

- Lien vers l'ensemble des ressources mises à disposition > [sur le site internet du COREPS](#)

Retour des participants

Le format « participatif » plébiscité, volonté de travailler avec le public.

Intéressant d'avoir pu échanger avec différentes typologies d'acteurs.

Les pistes de travail évoquées (à compléter)

> Accompagner les structures à s'emparer de la thématique

> Travailler en mode « participatif » et travailler avec le public

> Être à l'écoute de ceux qui s'y opposent

> S'appuyer sur le Contrat de résonance : l'alimenter, l'interroger

Transition écologique

Synthèse

Le Pacte régional de transition écologique conçu en 2024 autour de temps de concertation : 5 ateliers de territoire, groupe de travail COREPS, échanges Pacadac et réseaux professionnels, expérimentations *flash* avec une diversité d'acteurs culturels

Le CACTé (Cadre d'action et de coopération pour la transformation écologique) national est publié par le ministère de la Culture. Qui est concerné ?

- Toutes les structures de la création et de la formation soutenues par l'Etat par des contrats pluriannuels (convention d'objectif, CPO...)
- Les structures volontaires qui pourront ainsi faire reconnaître leurs travaux.

Le Pacte régional est une déclinaison du CACTé qui prend en compte les spécificités régionales. Il est composé de :

- 3 livrets : « lieux, festivals, régies culturelles des collectivités », « équipes artistiques, compagnies, producteurs, tourneurs », « collectivités »
- 1 tableau de pilotage
- 1 kit d'accompagnement qui outillera le Pacte (en cours de réalisation par Arsud)

Le calendrier de mise en place :

- Novembre 2024 : Lancement officiel du Pacte régional lors d'un webinaire
- Janvier 2025 : Année expérimentale du Pacte régional
- Janvier 2026 : Adoption du Pacte régional

Ressources

- Consulter le [Référentiel Ecolo](#)
- S'inscrire au [Forum Entreprendre dans la culture](#) les 07 et 08 novembre prochain à la Friche de la Belle de Mai

Pistes de travail évoquées (à compléter)

- > Se mettre régulièrement en discussion collective afin d'identifier les freins, les blocages, les difficultés et trouver des solutions pour faire évoluer le pacte.
- > Faire remonter les travaux du COREPS au niveau de la commission du CNPS.

Accompagnement des métiers en tension

Synthèse

Les solutions issues du LAB France Travail pour « **Répondre aux besoins de recrutement des métiers techniques** », qui a réuni 30 participants le 19 avril 2024 :

- Présenter et valoriser les métiers pour attirer de nouveaux talents grâce à l'organisation d'un « Festival de l'emploi des métiers techniques »
- Créer un annuaire numérique regroupant les structures et les professionnels du spectacle vivant et audiovisuel, ainsi qu'une Cvthèque
- Organiser des plateaux éphémères (1/2 journée) qui mettrait en situation concrète les candidats afin d'évaluer leur savoir-faire et savoir-être
- Adapter le déroulé pédagogique et la temporalité de l'alternance afin qu'elle corresponde aux modalités de l'emploi technique pour des Festivals
- Inciter les employeurs à diffuser leurs offres via France Travail, afin que l'agence puisse établir un diagnostic empirique de la situation dans secteur culturel (jusqu'alors non considéré « en tension »)

Retour des participants

Méthodes d'animation efficace et restitution constructive.

Ressources

- **L'Art d'Accéder à l'Emploi**, présenté par Astrid Focké, Experte d'Avenir Culture, Direction Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, France Travail > [Consulter le document support et la vidéo](#)
- Dispositif « Compétence et métiers d'avenir » France 2030
- Les cordées de la réussite sur le spectacle vivant : Enseignement supérieur + lycée + collège + acteurs
- Référent en DRAC : Dalhia Messara, conseillère l'enseignement artistique au sein de la DRAC.

Pistes de travail évoquées (à compléter)

- > Organiser un LAB sur la question des nouveaux métiers pour faire émerger des solutions.
- > Réfléchir à une convention Arsud-France Travail sur la visibilité des offres d'emploi
- > S'appuyer sur un événement existant pour organiser le « Festival de l'emploi » : une composante du forum Entreprendre ? Les carrefours des métiers, manifestation dans les collectivités ?

Cartographie des dispositifs d'insertion et d'accompagnement à l'émergence

Synthèse

Arsud a créé un panorama de 92 dispositifs portés par des institutions et des structures professionnelles
> Consulter [la cartographie des dispositifs d'insertion professionnelle et d'accompagnement à l'émergence](#)

La cartographie a été diffusée à un ensemble d'acteurs (80 organismes : syndicats, services de l'Etat, collectivités et réseaux). Une évaluation sera prévue à la fin de l'année.

Travail illégal

Synthèse

Présentation de la **convention de lutte contre le travail illégal au sein du spectacle vivant et enregistré** par Flora Jeanneau, Chargée de mission au département des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle du spectacle vivant et enregistré, Délégation aux politiques professionnelles et sociales des auteurs et aux politiques de l'emploi, Direction Générale de la création artistique.

> [Consulter le document support présenté](#)

Piste de travail évoquées (à compléter)

- > Relayer des messages d'information et de sensibilisation auprès des élus de collectivités en charge de programmations culturelles.
- > Echanger sur les problématiques de travail illégal observées dans la région
- > Rédiger une convention régionale tenant compte des circonstances et de situations locales
- > Entrer en discussion avec le festival OFF
- > Inviter la DREETS en plénière pour évoquer la déclinaison de la convention

Education artistique et culturelle

Synthèse

Organisation d'une journée de rencontre professionnelle avec les rectorats. Les objectifs et modalités seront à déterminer.

Pistes de travail évoquées (à compléter)

- > Mettre en place un groupe de travail pour co-construire cette journée.
- > Avoir une réflexion sur le Pass Culture
- > Présenter l'ePass Culture
- > Définir la notion d'éducation artistique et culturelle